

22 septembre 2017 - n° 09  
170089

**MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA REDACTION DU  
MARCHÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE – DEMANDE DE SUBVENTION AU  
TITRE DU PROGRAMME LEADER**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a pris une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour relancer son contrat de restauration collective arrivant à échéance fin juillet 2017 : le Cabinet Agriate Conseil.

Deux missions lui ont été confiées :

- le diagnostic de la restauration collective à Saint-Dié-des-Vosges, l'élaboration du cahier des charges de consultation de la Délégation de Service Public (DSP) et l'analyse des candidatures. La Ville a validé son nouveau contrat DSP lors du conseil municipal du 12 juillet 2017.

- le suivi et le contrôle de la nouvelle DSP : la phase est en cours.

Une des missions de cette AMO a été de favoriser l'intégration de circuits courts dans la restauration collective. A ce titre le projet est éligible au programme LEADER. Le coût de cette mission est de 28 000 € HT soit 33 600 € TTC, financé comme suit :

- Autofinancement (20%)..... 6 720,00 €
- Union européenne - FEADER (LEADER) (80%)..... 26 880,00 €
  
- Pour un coût total de .....33 600,00 €

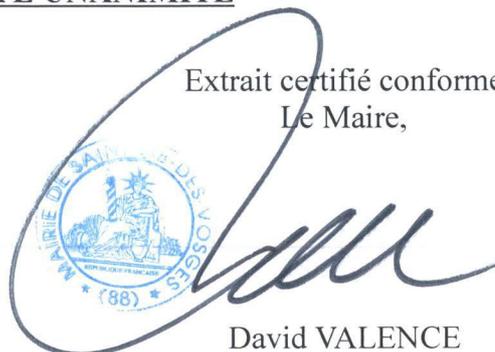
**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet dont le plan de financement figure ci-dessus,
  
- SOLLICITE le fonds FEADER, au taux maximum, au titre du programme LEADER, auprès de la Région Grand Est, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à effectuer,
  
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 9

Séance du 22 septembre 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA (*arrivé au point n° 4*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, , Isabelle de BECKER(*arrivée au point n° 8*), Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	à	Dominique CHOBAUT
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-Claude ANCEL	à	Mustafa GUGLU
Gina FILOGONIO	à	Marie-France LECOMTE
Ousseynou SEYE	à	Pierre JEANNEL
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI
Ramata BA	à	Michel CACCLIN

Sabriya CHINOUNE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.